

momento! & La fabrique éditions présentent

ÉTAT COMMUN

conversation potentielle [1]
un film de Eyal Sivan

avec

Ariella Azoulay
Omar Barghouti
Meron Benvenisti
Rozeen Bisharat
Eliaz Cohen
Leila Fersakh
Haim Hanegbi
Sandi Hilal
Ala Hlehel
Hassan Jabareen
Yael Lerer
Gideon Levy
Ruchama Marton
Hisham Naffa
Salman Natour
Ilan Pappe
Nurit Peled-Elhanan
Amnon (Nono) Raz-Krakotzkin
Nadim Rouhana
Yehuda Shenhav
Ayelet Zviel Hadad
Michel (Mikado) Warschawski
Khaled Ziada
Haneen Zoabi

À la mémoire de

Juliano Mer - Khamis

réalisateur :

Eyal Sivan

montage :

Audrey Maurion

assistant réalisateur :

Erez Miller

montage son & mixage :

Nathalie Vidal

recherche & coordination :

Nahed Dirbas

assistante de production :

Kawthar Guediri

design graphique :

Patrick Hepner

musique originale :

Daoud Chamri

دولة مشتركة,
محادثة محتملة [1]
מדינה משותפת,
שיחה אפשרית [1]

مع / עם

أرييلا أزولاي

أرييلا أزولاي

عمر البرغوثي

عمر البرغوثي

ميرون بنفانيسيتي

ميرون بنفانيسيتي

روزين بشارات

روزين بشارات

إلياز كوهين

إلياز كوهين

إليعة كرون

إليعة كرون

ليلي فرسح

ليلي فرسح

حامد هانغبي

حامد هانغبي

حיים הנגבי

حיים הנגבי

ساندي هال

ساندي هال

سندا هليلا

سندا هليلا

علاء حليل

علاء حليل

علاء خليل

علاء خليل

حسن جبارين

حسن جبارين

يا عيل لير

يا عيل لير

يعيل لير

يعيل لير

جيدعون ليفي

جيدعون ليفي

غدعون لي

غدعون لي

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

روحاما مارتون

www.etatcommun.net

ÉTAT COMMUN
conversation potentielle [1]
un film de Eyal Sivan

SORTIE EN SALLES LE 9 OCTOBRE 2013

DISTRIBUTION

Zeugma Films

PROGRAMMATION & ASSOCIATIONS

Laetitia Jourdan – Zeugma Films

01 43 87 00 54

distribution@zeugma-films.fr

PRESSE

Stanislas Baudry

09 50 10 33 63 / 06 16 76 00 96

sbaudry@madefor.fr

34 boulevard Saint-Marcel -75005 Paris

DCP – Blu-Ray – Fichier HD

2011 – Couleur – Version originale Arabe & hébreu

Sous-titrée français – 124 min

**IPS
ESLA
NIÈ
A**

www.etatcommun.net

ÉTAT COMMUN

Conversation potentielle [1]

Un film de Eyal Sivan



Au-delà de tout ce qui a pu être écrit, filmé, photographié sur le conflit Israélo-Palestinien, « ÉTAT COMMUN, conversation potentielle [1] », propose un dispositif original et inédit pour mettre en avant un concept révolutionnaire.

Vingt ans après les accords d'Oslo, « la solution des deux états » est dans l'im-passe. Le concept d'État commun propose d'abandonner la notion de partition du territoire pour embrasser celle du partage.

Par le truchement du montage se concrétise une rencontre que le conflit empêche depuis si longtemps. Des juifs israéliens et des arabes palestiniens d'Israël, des territoires occupés ou de la diaspora, des responsables politiques et des militants, des réfugiés et des colons, des jeunes et des vieux, des universitaires et des artistes : des fils et des filles de ce pays qui s'étend entre le Jourdain et la mer.

Une conversation potentielle.

L'un parle, l'autre écoute.

Dossier de presse et photos téléchargeables :

www.zeugmafilms.fr





C'est quoi ces deux Etats ?



Il ne faut pas parler de partition
mais de partage.



toute partition implique
un transfert de population.



"ce qui est à moi est à moi
et ce qui est à toi est aussi à moi".

Les intervenants israéliens

ARIELLA AZOULAY

[Tel-Aviv]

Professeur de Culture visuelle et de Philosophie contemporaine. Commissaire d'exposition et cinéaste.

MERON BENVENISTI

[Jérusalem]

Géo-politologue. Ancien vice maire de Jérusalem-Est (1971-78) et fondateur du West Bank Database Project.

PROFESSEUR **ILAN PAPPÉ**

[Tivon et Exeter (GB)]

Historien, auteur de nombreux ouvrages sur la question palestinienne. Directeur du Centre d'Études Palestiniennes à Exeter, GB.

PROFESSEUR **NURIT PELED-ELHANAN**

[Motza]

Professeur de linguistique et éducation à l'Université hébraïque de Jérusalem. Prix Sakharov pour les droits de l'homme et la liberté d'expression 2001.

PROFESSEUR **YEHOUA SHENHAV**

[Tel-Aviv]

Sociologue, enseignant dans plusieurs universités américaines. Rédacteur en chef de Théorie & Critique et théorie et critique dans le contexte. Cofondateur de Mizrahi Democratic Rainbow Coalition.

GIDEON LEVY

[Kfar Etzion (Cisjordanie)]

Poète, éditeur littéraire, membre-fondateur de groupes de dialogue entre Palestiniens et colons israéliens.

AYELET HADAD-ZVIEL

[Efrat (Cisjordanie)]

Enseignante, étudiante en master à l'Université de Tel-Aviv, membre de Eretz YOsheveyha, Terre d'Israël-Palestine unie pour tous.

MICHEL WARSCHAWSKI

[Jérusalem]

Journaliste et essayiste, militant de la Ligue Marxiste révolutionnaire (ex-Matzpen), cofondateur du AIC (Centre d'Information Alternative).

PROFESSEUR **AMNON (NONO)**

RAZ-KRAKOTZKIN

[Jérusalem]

Historien et enseignant de l'histoire du judaïsme à l'université Ben Gourion, il dirige le département des Études interdisciplinaires.

DR. **RUCHAMA MARTON**

[Tzahala]

Psychothérapeute, psychiatre et féministe. Membre, fondatrice et présidente de l'organisation israélo-palestinienne, Médecines pour les droits de l'Homme (PHR).

Yael LERER

[Tel Aviv et Paris]

Éditrice et essayiste, fondatrice des éditions Andalus à Tel-Aviv, spécialisée dans la publication de littérature arabe en hébreu et ancienne assistante du député Azmi Bishara.

HAIM HANEGBI

[Tel-Aviv]

Journaliste et écrivain. Membre-fondateur du mouvement anti colonial israélien Matzpen.

Les intervenants palestiniens

HASSAN JABAREEN

[Haifa]

Juriste, enseignant en droit. Fondateur et dirigeant de Adalah (The Legal Center for Arab Minority Rights in Israel).

OMAR BAGHOUTI

[Ramallah]

Chercheur et auteur. Membre-fondateur de la Campagne palestinienne pour le boycott culturel et académique d'Israël. (PACBI)

SANDI HILAL

[Beit Sahour]

Architecte et enseignant, membre-fondateur de The Decolonizing Architecture Institute (DAAR), conseillère auprès de l'UNRWA.

ALA HLEHEL

[Saint-Jean D'acre (Aka)]

Écrivain et scénariste. Fondateur et animateur du magazine www.qadita.net

SALMAN NATOUR

[Daliat Al-Karmel]

Écrivain, auteur de plus de 25 ouvrages, et dramaturge. Traducteur de littérature hébraïque en arabe.

PROFESSEUR **NADIM N. ROUHANA**

[Haifa et Washington]

Professeur d'études des conflits et négociations internationales à l'Université de Boston. Fondateur-directeur du Centre Arabe Mada al-Carmel pour la recherche sociale.

HANIN ZOABI

[Nazareth]

Députée du parti Balad à la Knesset, première femme députée d'un parti arabe. Première citoyenne arabe diplômée en arts de la communication dans une université israélienne.

HISHAM NAFFA'A

[Haifa]

journaliste militant politique, rédacteur au Journal du PC israélien Al-Itihad, éditorialiste à al-Akhabar (Beyrouth)

ROZEEN BISHARAT

[Tel-Aviv]

Membre fondatrice de Palestinema pour la renaissance de la culture arabe à Jaffa

PROFESSOR LEILA FERSAKH

[Bir Zeit et Boston]

Professeur associée de Sciences Politiques à l'université de Bir Zeit et du Massachussette, co-directrice du projet Jérusalem 2050.

KHALED ZIADEH

[Londres]

Co-fondateur du London Palestine Film Festival, initiateur du One-State Group à l'École d'études Orientales et Africaines à Londres.



"C'est où, Israël ?
C'est où, la Palestine ?"

UN RÉALISATEUR « BIEN INTENTIONNÉ » ENTRETIEN AVEC EYAL SIVAN

Interview menée via Skype

LE 11 JANVIER 2013

GIONA A. NAZZARO

Paru dans le catalogue du Festival « Visions du Réel 2013 »

Jean-Luc Godard a dit que le cinéma, c'est la vérité 24 fois par seconde. Quel regard portez-vous sur cette question ?

Je pense qu'il s'agit là d'un concept très provocateur. Si vous l'interprétez de manière strictement linéaire, vous aurez l'impression que le cinéma dit tout le temps la vérité 24 fois par seconde. Pour ma part, je préfère lui donner un sens plus « benjamien » (en référence à Walter Benjamin) et évoquer des fragments de vérité, car il ne s'agit de rien d'autre que de 24 images par seconde, nous ne parlons pas d'une notion de relativité, mais de statut de l'image. Bien sûr, la première image peut établir une vérité, mais ce que nous évoquons ici, ce sont des fragments. Or, ces fragments opèrent dans une dimension passée. En un sens, lorsque nous disons « cinéma » nous disons « passé »,

même si nous nous y rapportons dans le présent. Cette relation au passé implique également une notion de vérité, dans la mesure où elle intègre une notion de mémoire. Je pense qu'il s'agit là de quelque chose de très important lorsque vous interprétez cette idée des 24 images par seconde comme expression de la vérité. Mais ce ne sont que quelques secondes de vérité, et non pas « la » vérité. Ce n'est pas la VÉRITÉ, ce ne sont que des instants que nous relierons à une idée de la vérité. J'aime beaucoup l'idée de Michel Foucault, selon laquelle il existe un « statut de la vérité ». Nous projetons une vérité sur l'image, et c'est ainsi que je conçois mon approche globale du cinéma. L'idée est double. C'est un contrat fondé sur l'idée que nous acceptons un instant de vérité, et non pas sur une idée visant à construire une représentation de la vérité absolue, ce qui correspondrait à un point de vue totalitaire.

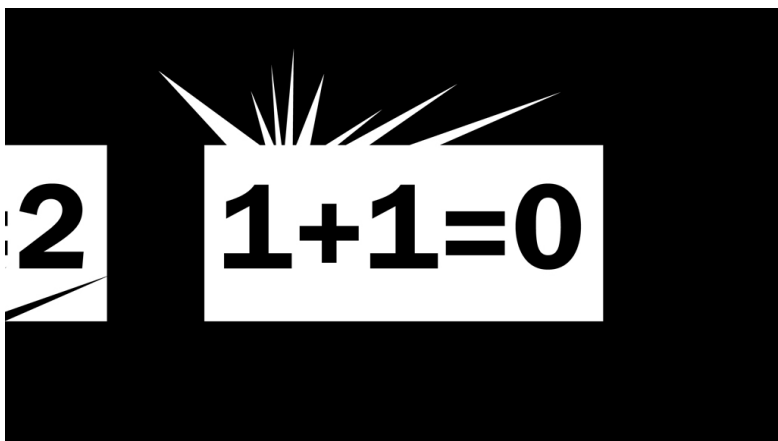
Que pensez-vous du fait que les documentaires, et même les films soi-disant militants, acceptent plus ou moins exactement l'idée de vérité totalitaire ?

Tout d'abord je ne sépare pas le documentaire de l'histoire de l'émergence de l'image animée et du cinéma puisqu'il s'agit en fin de compte de l'émergence même du documentaire. Premier point. Je pense d'autre part qu'il ne faut jamais oublier qu'il existe une relation très étroite entre le documentaire et le pouvoir. D'ailleurs, s'il est une chose qui définit le pouvoir, c'est bien cette volonté d'imposer une notion de vérité. Le cinéma documentaire a une longue histoire commune avec le pouvoir, et bien sûr, avec le contre-pouvoir. Il suffit de regarder la forme que prend le documentaire lorsqu'il aborde la question du pouvoir pour comprendre que c'est exactement cela qui remet en cause la notion même de vérité. Évidemment, tout dépend du thème, du sujet et des enjeux dont traite le documentaire.

L'un des reproches que nous devons faire au genre documentaire, c'est son approche humaniste, sa mise en œuvre d'une attitude humaniste universelle. Or, le problème majeur que pose une telle attitude est de toujours tenter d'imposer « la » vérité. En fait, ce rapport de force existe depuis le début de l'histoire du documentaire.

Nous avons le pouvoir – nous qui tenons la caméra, qui cadrans, qui avons la possibilité de cadrer. Nous détenons le pouvoir ce qui signifie que nous détenons la vérité et donc, ce que nous montrons est la vérité.

Je suis convaincu que l'élément le plus important du documentaire est de remettre en question cette position de force, et donc de s'interroger sur le genre de vérité qui naît de la relation au et avec le pouvoir. L'important n'est pas de montrer une prétendue perception de la vérité, mais d'aborder cette notion en introduisant un contre-pouvoir.

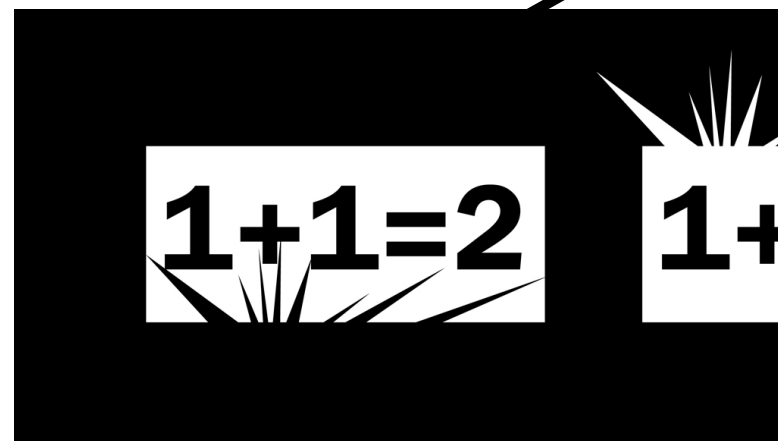


L'aspect vraiment fascinant de votre film, *État commun – Conversation potentielle* [1], est que vous essayez de remettre en cause cette notion de la vérité, et ce, sur le terrain. Vous bousculez cette notion à travers une véritable mise en scène de la parole, et c'est ce qui permet à votre film de prendre le contrepied des films qui recourent aux « talking-heads ». C'est un film dont la mise en scène de la parole repousse la barrière linguistique et redéfinit l'idée de vérité qui l'accompagne.

État commun s'est avéré complexe en termes de mise en scène. Dès le départ, la question qui se posait était de savoir comment construire une fiction qui a le statut de la vérité. Nous voici donc revenus avec l'idée de « statut de vérité », et je m'en explique : dans sa forme, ce film est une fiction en ce qu'il aborde au présent une solution potentielle, quelque chose qui ouvre le champ des possibles. C'est ainsi qu'il présente ce futur – ou ce potentiel – non pas comme une possibilité, mais comme une réalité. Et c'est ainsi que les mots « c'est possible » s'effacent au profit de « cela existe ». Cela signifie qu'une conversation est toujours une « mise en scène de la parole ». L'acte de parole devient performance et cette performance soulève une question cruciale. Même les spectateurs qui s'ennuient durant le film parce qu'ils pensent qu'il ne s'agit que d'un flot de parole se la posent : « Est-ce que ces gens sont vraiment ensemble ? Est-ce qu'il s'écoutent mutuellement ? Est-ce qu'ils savent ce que les autres disent ? » À mon avis, cette réaction est très intéressante car elle soulève la double question du sens du film et de la réalité. La question se pose donc en ces termes : où et comment mettre en place un espace de discussion ? L'une des choses qui m'a vraiment impressionné, c'est la qualité des échanges, non pas en raison de la sophistication des intervenants, mais de leur grande qualité d'écoute. Voilà où se trouve la véritable mise en scène : dans la mise en scène de l'acte d'écouter.

Dès lors, le dispositif de film devient un outil qui fait s'interroger le spectateur sur la manière dont les gens peuvent vivre ensemble. Il devient un dispositif de pensée. Un dispositif politique.

Absolument. Le dispositif propose une approche de ce qu'est la réalité et pas uniquement d'un point de vue esthétique. Ce n'est pas une représentation, mais une présentation possible du réel. Je le perçois comme une prise de position cinématographique. D'une certaine manière, *État commun – Conversation potentielle* [1] constitue une proposition concrète. Une proposition d'attitude. Le film est à l'opposé des tentatives prétentieuses menées depuis des années



pour construire une sorte de relation unissant une position esthétique et une position politique sur ce qui est peut-être le fait historique le plus représenté au monde, le conflit israélo-palestinien.

La plupart des films documentaires n'adhèrent pas à l'idée que la mise en scène puisse être une prise de position politique. Il semble que la majorité des documentaristes pense que si la fiction doit être mise en scène, la noblesse du sujet suffit au documentaire.

Dans le documentaire, la mise en scène est une construction en soi, et ceci nous ramène peut-être à ce que nous disions de la vérité et du principe même de pureté. Si nous n'intervenons pas, si nous attendons que les choses arrivent et si nous filmons la réalité, alors oui, nous nous approcherons de la vérité. C'est bien là que se situe le côté prétentieux du cinéma et du documentaire. Pour ma part, si l'on m'interrogeait sur ce point, je répondrais que je me situe exactement à l'opposé de cette démarche, et *État commun* l'illustre parfaitement. D'abord, il y a une mise en scène et comme vous l'avez fait remarquer, il y a une mise en scène de la parole. Elle évolue pour prendre la forme d'une proposition politique, non pas à travers le discours en soi, mais dans sa manière de se rattacher à la réalité, de penser en termes d'images. Au tout début du film, j'essaie de montrer que la question du devenir d'un *État commun* ne se pose pas, puisqu'il existe déjà. La question est donc de savoir ce qui est partagé dans cet *État*. Ainsi apparaît une proposition de ce qui est partagé.

Il faut rappeler aux gens que lorsque les frères Lumière ont filmé des ouvriers sortant de leur usine, ils ont fait une deuxième prise, car la première ne leur paraissait pas assez réaliste.

Tout à fait! Nous pouvons aussi citer le film de Robert Flaherty, *Nanook of the North*, qui est en fait une reconstitution de la première prise puisque les premiers rushes ont brûlé. Et donc, lorsque Nanook joue le personnage de Nanook, il y a une mise en scène. C'est précisément ce travail de mise en scène, et non son absence, qui fait de *Nanook* un document.

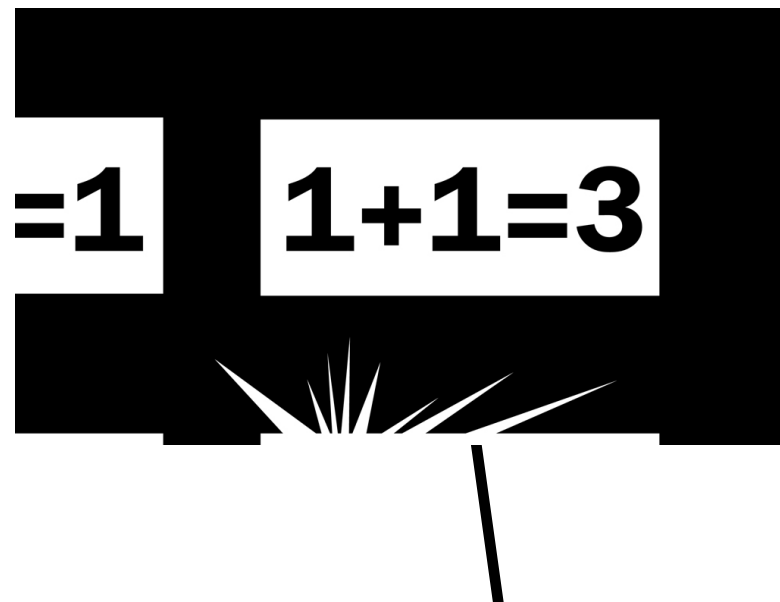
Lorsque l'on est un réalisateur qui s'intéresse au présent, et non pas au futur, à un présent compris comme un concept mis au service d'un dispositif amené à devenir, en fin de compte, une proposition politique, comment utilisez-vous ce type d'outils dans une société qui a un point de vue totalement différent sur ce qu'est la vérité?

Il n'est pas un endroit au monde où j'aurais essuyé autant de critiques et affronté autant de polémiques autour de mon soi-disant « manque d'objectivité » et du fait que je « manipule la réalité ». C'est récurrent en Israël, et justement, j'ai été interviewé dans une émission de télévision israélienne consacrée au documentaire. Il y était question de Jaffa – La mécanique de l'orange. Le type qui menait l'interview a commencé à perdre son sang-froid et à m'accuser d'avoir déformé l'histoire, d'avoir manipulé les faits et déconstruit les événements. Lorsqu'il m'a dit : « Vous avez complètement manipulé l'histoire », j'ai répondu « oui, je l'ai fait ». C'est là qu'il a commencé à hurler contre moi. Il était complètement perdu. J'ai essayé de lui expliquer et de lui dire qu'il s'agissait du fondement même du documentaire. À la fin de l'interview, il est venu vers moi et m'a dit : « Vous savez, j'étais absolument sûr qu'au moment où je vous dirais que vous aviez manipulé les faits, vous vous seriez défendu. Mais lorsque vous avez dit « oui, je l'ai fait », je n'ai pas pu continuer l'interview. En fait, je m'attendais à tout autre chose. »

Je vous raconte cette histoire parce que le problème en Israël, lorsque vous me demandez comment je peux travailler, est que je dois répondre ceci : je travaille de l'extérieur. Il est presque impossible de travailler de l'intérieur, parce que si vous le faites, vous devez tenir compte de l'impossibilité d'obtenir différents points de vue. Cela semble banal, mais c'est l'un des éléments qui façonne une société toujours plus fermée sur elle-même et paranoïaque, attitude qui débouche sur une double violence, à la fois interne et dirigée vers l'extérieur. Cela s'appelle du fascisme. Une telle société se caractérise également par son manque d'imagination et son incapacité d'envisager la possibilité

qu'un autre point de vue puisse exister. Et donc, pour répondre à votre question, il y a deux choses qui me permettent de continuer à travailler. D'une part, je travaille de l'extérieur, et d'autre part, je reste en contact permanent avec Israël, ou mon activité de professeur me permet de rencontrer des jeunes gens et de tenir mon séminaire, le même depuis des années, intitulé « What Do We See When We Watch? ». Ce n'est qu'une manière parmi d'autres de débattre de la possibilité de la subjectivité. Nous sommes dans une situation terrible, où la subjectivité n'est admise qu'au travers de la fiction, et où vous n'avez pas le droit d'avoir un point de vue subjectif sur la réalité. C'est un peu comme si le discours commun constituait une prise de position objective, et c'est peut-être l'un des aspects les plus terrifiants de la situation en Israël. Le point de vue dominant règne en maître et si vous voulez essayer de vous en démarquer, vous devez commencer par l'admettre. La seule manière de proposer un point de vue différent, c'est de souligner que c'est bien vous qui vous exprimez de manière subjective. Ce phénomène explique peut-être pourquoi, en Israël, nous avons autant de films politiques tournés à la première personne. C'est peut-être aussi une manière de nous protéger en disant « ce n'est que moi ». J'estime qu'Avi Moghrabi est l'un des plus grands réalisateurs israéliens. Il a sa signature, il a un projet. Mais pour rester « à l'intérieur », il est obligé de répéter constamment « c'est mon avis ».

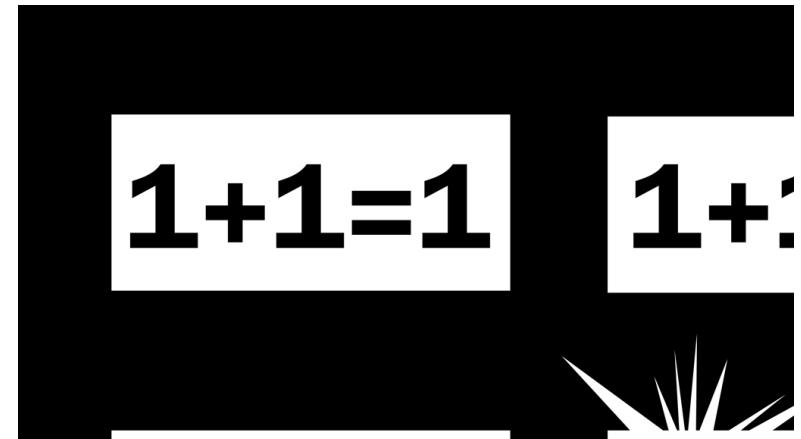
C'est la seule manière d'être accepté. En un sens, la seule manière de vous faire entendre, c'est de ramener votre point de vue personnel à l'expression d'un point de vue singulier et individuel. Pour en revenir à Jaffa, qui n'est pas tourné à la première personne, l'accusation consistait à dire ceci : « Ce n'est



pas objectif, c'est un mensonge, une falsification historique». Il en a été de même pour « Un Spécialiste, portrait d'un criminel moderne » et « État commun ». En Israël, les critiques adressées à mes films sont toujours les mêmes et ne tournent jamais autour des thèmes abordés, ni autour de ce qui est dit ou montré. J'ai entendu la même chose lors de l'exposition que j'ai faite sur les auteurs d'infractions. Il n'était pas question des témoignages évoquant les crimes de guerre, mais : « Est-ce que j'ai dit la vérité ? ». Le problème tourne toujours autour de mon opposition à un point de vue supposément objectif. En Israël, et donc en hébreu, nous utilisons un mot étrange lorsque nous voulons critiquer quelque chose. Nous disons qu'il y a un aspect intentionnel, donc biaisé. Ce mot est « megamati », où « megama » signifie « intention ». Partout où mes films ont fait l'objet de débats, les critiques s'articulaient autour du fait que j'étais « megamati », « intentionné ». Même au Parlement, où mes films ont été débattus, on m'a principalement accusé d'être un cinéaste avec des intentions. Ce à quoi je suis bien obligé de répondre qu'en effet, « je suis animé d'intentions ». Qu'est-ce qu'un film dépourvu d'intentions ? Une comédie sans intentions ? Vu de l'extérieur, cela peut sembler très étrange, mais vu de l'intérieur, personne ne pense que c'est bizarre. Cela signifie qu'il y a une conception commune de l'objectivité, ce qui est peut-être la principale caractéristique du fascisme. Il y a une norme identique du nord au sud, de l'est à l'ouest et de haut en bas. Une norme, ou, en termes cinématographiques : un cadre.



ce ne sera pas le même Israël qu'aujourd'hui.



EYAL SIVAN

Cinéaste, essayiste et enseignant, il est né à Haïfa et a grandi en Israël. Après une courte carrière de photographe à Tel-Aviv, il quitte Israël en 1985 et s'installe à Paris. Depuis, il partage sa vie entre l'Europe et Israël. Il a réalisé plusieurs films documentaires reconnus et primés à travers le monde et en a produit beaucoup d'autres. Connu pour ses films controversés, ses travaux cinématographiques ont été projetés et primés dans des festivals internationaux prestigieux. Outre leur diffusion en salles et à la télévision, les films de Eyal Sivan sont régulièrement exposés dans le cadre d'importantes expositions d'art à travers le monde. Eyal Sivan est régulièrement invité à donner des cours, des séminaires et des conférences à travers le monde sur la représentation du conflit israélo-palestinien, le documentaire et l'éthique, le crime politique et sa représentation, l'usage politique de la mémoire, la représentation des génocides, etc.

Il a fondé et dirige la société de production et de distribution momento!. Il est le fondateur et le rédacteur en chef de « Makhbarot Kolnoa Darom » (Cahiers du Cinéma Sud), revue israélienne de cinéma et politique, édité par Sapir Academic College. Il est membre du comité éditorial des éditions La Fabrique. Pendant plusieurs années, Eyal Sivan était professeur à la School of Arts and Digital Industries de l'University of East London, où il a été chargé du master Film & New Media. Aujourd'hui, il enseigne à l'École des Arts du Son et de l'Image à l'Académie Sapir en Israël, à la NABA (Nova Academia di Bella Arti) à Milan et à la Film Academy d'Amsterdam (NFTA) et est Honorary Fellow au European Center of Palestine Studies à l'université d'Exeter.

FILMOGRAPHIE

« **État Commun, Conversation potentielle [1]** »

documentaire, DV, 124 minutes, 2012

« **Jaffa, la mécanique de l'orange** »

documentaire, HD, 88 minutes, 2009

« **Pour l'amour du peuple** »

Co-réalisé avec Audrey Maurion

documentaire, 35 mm, 98 minutes, 2004

« **Route 181, fragments d'un voyage en Palestine-Israël** »

Co-réalisé avec Michel Khleifi

documentaire, vidéo, 272 minutes, 2003

« **Un spécialiste** »

Documentaire, 35 mm, 128 minutes, 1999

« **Burundi, sous la terreur** »

Documentaire, 35 mm, 13 minutes, 1997

« **Itsembatsemba, Rwanda un génocide plus tard** »

Documentaire, 35 mm, 13 minutes, 1996

« **Aqabat-Jaber, paix sans retour ?** »

Documentaire, 16 mm, 61 minutes, 1995

« **Jerusalem(s), le syndrome borderline** »

Docu-drama, 16 mm, 64 minutes, 1994

« **Itgaber, le triomphe sur soi** »

Documentaire, vidéo, 2 x 85 minutes, 1993

« **Israland** »

Documentaire, vidéo, 58 minutes, 1991

« **Izkor, les esclaves de la mémoire** »

Documentaire, 16 mm, 97 minutes, 1990

« **Aqabat-Jaber, vie de passage** »

Documentaire, 16 mm, 81 minutes, 1987

UN ÉTAT COMMUN

de Eric HAZAN et Eyal SIVAN

Éditions La Fabrique – 2012



I. Le partage au lieu de la partition

Bien que les deux mots aient le même radical part, leur sens est très différent, presque opposé : partition veut dire coupure, séparation, division ; partage veut dire mise en commun – d'un repas, d'un logement, d'un espace. S'agissant de ce qu'on appelle « le conflit israélo-palestinien », l'accord est quasi unanime : la solution passe par la partition du territoire de la Palestine historique en deux États indépendants ou, si l'on veut, par la création d'un État palestinien à côté de l'État juif.

Parmi les déclarations récentes qui vont en ce sens, l'une des plus retentissantes a été celle d'Obama dans son discours du Caire (4 juin 2009) : « La seule solution qui corresponde aux aspirations des deux parties est la création de deux États, où Israéliens et Palestiniens vivront en paix et en sécurité. C'est l'intérêt d'Israël, l'intérêt de la Palestine, l'intérêt de l'Amérique et celui du monde entier. » Obama est loin d'être le seul de cet avis : Catherine Ashton, ministre des Affaires étrangères de l'Union européenne, déclarait le 29 août 2011 à Jérusalem : « Je suis venue en Israël pour discuter sur l'avancement des négociations de paix. Je pense que les changements intervenus dans les pays voisins d'Israël rendent plus nécessaires encore d'aboutir à une solution qui permettra au peuple d'Israël et au peuple de Palestine de vivre côte à côte [...], une solution où deux États coexisteront dans la paix et la sécurité. » (communiqué de presse de l'Union européenne A337/1, 29/08/2011)

Chez les principaux intéressés, la solution des deux États est plus que largement acceptée des deux côtés.

Dix jours après la déclaration d'Obama au Caire, Benjamin Nétanyahou, leader de l'aile droite du mouvement sioniste, Premier ministre d'un gouvernement de coalition avec l'extrême droite, déclarait à l'université Bar-Ilan : « Dans ma vision de la paix, il y a deux peuples libres vivant côte à côte dans ce petit territoire, avec de bonnes relations de voisinage et dans le respect mutuel. [...] Nous sommes prêts à accepter un vrai accord de paix, un État palestinien démilitarisé aux côtés de l'État juif. » (14 juin 2009)

Il ne faisait que reprendre les propos tenus six ans auparavant, le 16 décembre 2003, à Hertzelia, par Ariel Sharon, personnage emblématique de la pensée militaro-sécuritaire d'Israël : « L'idée de deux États implique de grandes concessions des deux côtés. Nous avons pris la décision historique de nous préparer à une telle concession. [...] Les Palestiniens ont le droit de vivre en liberté et dignement dans un État indépendant, dans de bonnes relations de voisinage avec nous, pour le bien de nos deux peuples. »

À l'autre extrémité de l'éventail politique israélien, les citations de personnalités de la gauche sioniste (le « camp de la paix ») sont trop nombreuses pour être même mentionnées. Déjà, en 1980, le slogan électoral du parti Sheli d'Uri Avneri, dirigeant historique de ce mouvement, était : « Un État palestinien, c'est bon pour les juifs. »

Du côté palestinien, la solution des deux États est la ligne officielle de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) depuis 1988, quand elle a été solennellement acceptée par Yasser Arafat à Tunis. Elle reste la pierre angulaire de la politique de l'Autorité palestinienne. Al-Jazeera et Wikileaks ont récemment dévoilé (janvier 2011) des documents montrant que l'Autorité palestinienne est prête à tous les compromis possibles (renoncer à Jérusalem, accepter le fait accompli de la colonisation, renoncer au droit au retour) en échange de l'établissement d'un État palestinien dont la configuration est, au fond, secondaire. (<http://transparency.aljazeera.net/document/4940>)

Mais le Hamas, dira-t-on, l'irréductible Hamas, dont la charte appelle à la destruction de l'État d'Israël ? On a oublié (ou feint d'oublier) l'interview donnée au New York Times le 4 mai 2009 par Khaled Meshal, principal dirigeant politique du mouvement, en exil à Damas : « Nous sommes pour (we are with) un État dans les frontières de 1967, fondé sur une trêve de longue durée. Ce qui inclut Jérusalem-Est, le démantèlement des colonies et le droit au retour des réfugiés. [...] Je m'engage auprès de l'administration américaine et de la communauté internationale : nous serons partie prenante de la solution, point. » Et le 5 mai 2011, au Caire, lors de la signature des accords de réconciliation inter-palestiniens, il a répété qu'il fallait « resserrer les rangs pour qu'il n'y ait qu'une

seule Autorité palestinienne, une structure unique et une décision unique pour réaliser l'objectif national commun : un État palestinien souverain en Cisjordanie et à Gaza, sans aucun colon et sans renoncer au moindre centimètre de terre ni au droit au retour.» Le 23 décembre 2011, interrogé sur les divergences du Hamas avec le Fatah, il déclarait : «Nous avons des différences politiques, mais avec un terrain commun, un État dans les frontières de 1967.» (<http://www.ynetnews.com/articles/0,7340,L-4165952,00.html>)



Trois quarts de siècle se sont écoulés depuis 1937, date de la première proposition officielle de partition de la Palestine, alors sous mandat britannique – le rapport de la commission Peel, mise en place suite à la révolte arabe déclenchée en 1936. Pourtant, la solution des deux États, l'un juif et l'autre palestinien, n'est toujours pas appliquée.

Comment expliquer un tel paradoxe ? Comment se peut-il qu'un consensus aussi général ne débouche pas sur une réalisation ?

Ce n'est pas faute d'efforts, de grandes réunions, de proclamations solennelles, d'innombrables tournées diplomatiques, en partant des accords d'Oslo de 1993, de la poignée de main « historique » entre Arafat et Rabin sur la pelouse de la Maison Blanche – acte de naissance officiel du « processus de paix », inauguré par la Déclaration de principes sur « l'aménagement de l'autonomie provisoire ». Il y a eu depuis l'accord du Caire ou de Jéricho-Gaza (1994), protocole sur le futur transfert de pouvoir et de responsabilités, instituant l'Autorité palestinienne et le principe du retrait israélien des territoires occupés en 1967 ; les accords d'Oslo II (1995) ou accords de Taba, qui transféraient à l'Autorité la bande de Gaza et Jéricho et créaient les zones A, B et C ; le protocole

d'Hébron (1997), signé par Nétanyahou et Arafat, réglant le redéploiement de l'armée israélienne à Hébron et créant la zone H1 ; les accords de Wye River (1998) qui préparaient de nouvelles évacuations israéliennes en Cisjordanie ; le mémorandum de Charm-el-Cheikh (1999), dont le but était de mettre en application les différents accords israélo-palestiniens signés depuis 1993 ; le sommet de Camp David II (2000) où Barak et Arafat « négocièrent » sous l'égide de Clinton ; le sommet de Taba (2001) avec les mêmes interlocuteurs ; les paramètres Clinton (2001), le rapport Mitchell (2002) ; l'initiative saoudienne devenue

le plan de paix arabe (2002) ; la « feuille de route » (2003), initiative de George W. Bush, adoptée comme référence par le « Quartet » (Union européenne, États Unis, Russie, ONU) et qui devait aboutir par étapes à un règlement permanent du conflit israélo-palestinien, sur la base de l'existence de deux États ; l'initiative de Genève, dont l'origine était dans une entente entre Yossi Beilin et Yasser Abed Rabo (2003) ; le sommet de Charm-el-Cheikh (2005) ; la conférence d'Annapolis (2007), qui devait produire un document pour le règlement du conflit en suivant la feuille de route de Bush et aboutir à la création d'un État palestinien ; le sommet de Washington ou initiative Obama (2010), qui devait faire reprendre des négociations directes. Enfin la demande de reconnaissance d'un État palestinien à l'ONU (2011).

Dix-huit ans d'efforts et aucun résultat autre que la poursuite de la colonisation et de la politique de séparation, sous couvert du processus lui-même. Pourtant, les points de désaccord sont officiellement bien définis. On pourrait même dire qu'ils font l'objet d'un accord : le statut de Jérusalem et des lieux saints, le sort des colonies israéliennes dans la Cisjordanie occupée depuis juin 1967, le droit au retour des réfugiés, le partage des ressources en eau et enfin les contours des frontières des deux États. Si les éléments du litige sont ainsi reconnus et si la solution de ce litige fait consensus – « deux États vivant côte à côte en paix » – comment se fait-il que toutes ces déclarations, accords et négociations n'aient jamais abouti ?

La thèse que nous défendons dans ce livre est que la partition de la Palestine historique en deux États n'est pas une solution, mais un discours. C'est un discours de guerre, drapé dans une rhétorique de paix, qui permet de justifier les faits accomplis comme ceux à venir.

Ce discours, complètement déconnecté de la réalité, arrange beaucoup de monde, à la notable exception du peuple palestinien. Il a l'avantage de faire accepter le maintien du statu quo (au moins de ce qu'on appelle le statu quo, qui est en réalité la progression quotidienne de la colonisation israélienne et des pratiques discriminatoires envers les non juifs sur tout l'espace contrôlé civilement ou militairement par le gouvernement israélien). Certes, ce statu quo n'a que trop duré, mais ne nous inquiétons pas trop car il y a une solution, celle des deux États. Les médias le répètent sans fin, les spécialistes y travaillent, l'industrie de paix est florissante... un peu de patience, laissons



les faire. En somme, sous ses différentes formes, le discours de la partition a l'immense intérêt de perpétuer le provisoire qui, avec l'absence de définition des frontières, fonde la politique israélienne : ne pas se fixer de limites, ni dans l'espace ni dans le temps. Ben Gourion comme Sharon ont toujours insisté sur l'idée qu'Israël ne devait pas définir ses frontières.

Ce discours des deux États, si commode, ne peut pas déboucher, ne débouchera jamais sur une solution véritable car – c'est le deuxième point de la thèse que nous défendons – la partition de la Palestine n'est tout simplement pas possible. Nous proposons d'abandonner ce discours, de remplacer l'idée de la partition par celle du partage, entre les juifs israéliens et les arabes palestiniens, d'un État commun déployé sur tout l'espace compris entre la mer et le Jourdain, qu'on l'appelle Palestine, Eretz Israel ou Terre sainte. Nous soutenons que le partage, loin de représenter une utopie, est la seule solution réaliste et réalisable, car elle correspond à la réalité, à la situation actuelle dans le pays.

Quelle est cette situation ?

La population totale est de 11 millions d'habitants, dont 5,8 millions de juifs et 5,2 millions de non juifs, essentiellement des arabes palestiniens. En dehors de zones limitées où la population est homogène – Tel-Aviv et sa région, ou la bande de Gaza – juifs israéliens et arabes palestiniens sont inextricablement mêlés, même si d'une région à une autre la majorité peut varier. La partition, quelle que soit la façon dont on la dessine sur une carte, ne peut pas créer des États ethniquement ou religieusement homogènes. Pour cela, il faudrait avoir recours à des transferts de populations – ce que proposent d'ailleurs aussi bien Avigdor Lieberman, ministre des Affaires étrangères de l'État d'Israël, pour les populations arabes, que le « camp de la paix » israélien pour les populations juives des colonies (9 % de la population juive du pays).

L'imbrication des deux populations n'est pas seulement liée à leur éparpillement géographique sur tout le pays. Elle porte aussi sur les ressources naturelles, comme l'eau, qui est commune même si elle est inégalement distribuée. Sont également communs à tout le pays la monnaie, les réseaux de communication et la distribution de l'énergie : la prison Gaza, même déclarée « entité hostile » par le gouvernement israélien, et malgré le blocus, continuait (et continue) à être alimentée en électricité par le réseau israélien – ce qui permet d'ailleurs aux Israéliens de couper le courant en guise de punition.

L'évidence est qu'il n'existe aujourd'hui qu'un seul État qui exerce son pouvoir sur l'ensemble du pays. Toutes les frontières sont gardées par l'armée israélienne, toute l'administration est sous contrôle israélien, toute la législation civile et militaire est israélienne, toutes les autorisations de séjour et de déplacement

sont délivrées par les Israéliens. L'Autorité palestinienne elle-même dépend du gouvernement central de Tel-Aviv, qui l'autorise ou pas à exercer son « pouvoir » dans certaines zones du pays. (On se souvient de l'époque où le gouvernement Sharon empêchait Arafat, président de l'Autorité palestinienne, de sortir de la Moukata.)

Il existe donc déjà un État unique sur toute la Palestine historique. Ce qu'on appelle « territoires occupés » est en réalité une région de cet État, où règne sur la majorité de la population (les non juifs) la loi militaire. Cet État unique n'est pas un État commun car il se définit comme l'État des juifs et non l'État de tous ses citoyens. Il maintient l'inégalité et la discrimination légale non seulement sur les zones qu'il désigne comme « territoires occupés » mais sur tous les non juifs habitant le pays. Cette situation ne peut pas se dénouer par la partition. Pour en sortir, la solution réaliste est de transformer l'État unique actuel en un État commun à tous ses citoyens, libres et égaux devant la loi.

D'ailleurs, en dépit des ravages de la politique de partition – qu'on appelle depuis vingt ans « processus de paix » –, il existe déjà des germes d'État commun : le combat contre le mur et les luttes politiques où se retrouvent côte à côte les jeunes juive et arabe, les relations entre commerçants qui n'ont jamais cessé, la collaboration entre délinquants, qu'il s'agisse de vols de voitures ou de trafic de drogue, les mariages mixtes, les relations homosexuelles... Dans les villes mixtes du pays (Haïfa, Saint-Jean d'Acre, Nazareth Ilit, Lod, ou le grand Jérusalem), les centres commerciaux, les hôpitaux, les espaces publics sont partagés. Même chez les colons, où les illuminés violents ne sont qu'une minorité, on peut trouver dans la vie quotidienne des relations de voisinage ménageant des intérêts communs.

Si Amos Oz, chantre officiel de la solution des deux États, a pu intituler un livre *Aidez-nous à divorcer*, cela signifie bien qu'entre juifs et arabes il existe déjà quelque chose qui ressemble à un mariage – même s'il s'est agi d'un mariage forcé. L'État commun aura pour but d'en faire une existence heureuse.

IPS ESLA NIË AET LRT



PARTAGE SENSIBLE

vendredi 29 juin 2012

par FLORENT LE DEMAZEL

Accompagnant la sortie du livre co-écrit avec Éric Hazan, *Un État commun*, entre le Jourdain et la mer, aux éditions La Fabrique, le film d'Eyal Sivan fonctionne cependant comme objet autonome. Plus encore, c'est le livre qui apparaît presque comme une mise à plat, un résumé clair et concis des thèses qui apparaissent dans le film. Dans l'un comme dans l'autre, les mêmes thèmes sont abordés, suivant une répartition chapitrée, et certains intellectuels cités dans le livre prennent la parole dans le film. C'est que ce dernier constitue essentiellement une synthèse de réflexions orales sur l'état actuel de la Palestine, et sa possible évolution vers un État partagé. Deux heures durant, des hommes et des femmes vivant sur place vont exposer leur point de vue devant l'objectif du documentariste. Problème : comment filmer ensemble ces personnes appartenant a priori à deux camps opposés ? La réponse de l'artiste prend une forme rigoureuse et faussement simple, proposant une mise en scène de la parole et de l'écoute qu'il nous faudra interroger.

Monter la parole, filmer l'écoute.

Plusieurs films récents ont donné à voir des témoins racontant leur expérience (personnelle et historique) face à la caméra : Duch devant celle de Rithy Panh, Fengming devant celle de Wang Bing^[1]. Il s'agissait pour les cinéastes de filmer des survivants, incarnations d'événements historiques souvent meurtriers, qui puisaient dans leur mémoire pour donner une vision d'époques qu'ils ont traversées. La caméra enregistrerait d'abord le témoignage avec ses hésitations, ses temps morts, éventuellement ses incohérences ; et puis le témoin, son visage, les émotions qu'impriment (ou non) sur lui les souvenirs remontant à la surface. Ces films faisaient ainsi se superposer, par l'intermédiaire du témoin, le passé – un discours personnel (ou au contraire parfois formaté : la défense de Duch) – et le présent – un être parlant, un corps dont s'échappe cette parole mémorielle.

Le film de Sivan regarde pour sa part vers le futur. Le cinéaste a rencontré une à une les personnes filmées, et leur a posé les mêmes questions : comment chacun, présent moins en tant que témoin (bien que tous vivent au quotidien la réalité israélo-palestinienne) qu'intellectuel (au sens large : journaliste, étudiant, artiste, militant, professeur...), perçoit l'acheminement possible vers un État bi-national ? Lors du pré-générique, tous prennent place tour à tour face à la caméra, donnant l'impression d'arriver en même temps pour participer à une

table ronde, dont on ne verrait toujours que deux membres à la fois, le locuteur et un de ceux qui l'écoutent. Le cameraman règle la distance, on accroche des micro-cravate : le cadre est donné, ces gens ont été convoqués pour prendre la parole, donner leur point de vue dans un film. Cependant, comme l'indique le sous-titre, celui-ci prend la forme d'une conversation, d'un dialogue entre les deux bords. L'écran est divisé en deux cadres de taille égale : celui de gauche pour les Arabes, celui de droite pour les Juifs^[2]. Chaque prise de parole d'un nouvel orateur donne néanmoins lieu à une présentation : identité, profession, lieu de résidence... si bien que tous apparaissent comme des individus à part entière, et non comme un panel représentatif des peuples auxquels ils appartiennent. D'ailleurs, le point de vue de l'un est régulièrement étayé par celui d'un autre : le montage crée des prolongements entre ces visions individuelles. Avec une grande fluidité, Sivan raccorde entre elles les idées et tisse un canevas des plus complets sur un sujet brûlant, quasi-universellement considéré comme utopique, voire comme une menace pour la pérennité de l'État juif.

Serge Daney évoquait la posture de monteur qu'il avait fini par adopter devant les comptes-rendus télévisuels de la première guerre du Golfe. À force de chercher toujours l'image absente, ce qui est caché, il en venait à monter ce qu'il voyait avec ce qu'il avait vu pour tenter de recréer l'information la plus juste possible : une information potentielle,

ce que le film également nous propose. Car chercher l'image manquante, c'est tout aussi bien s'interroger sur la parole qui fait défaut au discours, au débat. Ce débat justement, la télévision est le plus souvent incapable de le produire. C'est que la logique privilégiée par un tel dispositif médiatique n'est pas celle de la rencontre et de la discussion, mais celle du « duel »^[3]. En lieu et place de ce duel, la mise en scène dispose ici, dans deux cadres côte à côte, un membre de chaque nation. Cette division sera maintenue tout au long du film, de manière à ce que toute parole proférée trouve à l'écran une oreille a priori adverse, mais qui demeure cependant attentive. Une oreille, c'est-à-dire aussi un visage : à la logique de l'affrontement se substitue celle de l'écoute.

Lorsque deux personnes partagent l'écran à la télévision, il s'agit généralement d'un présentateur et de son interlocuteur (envoyé spécial, politique, « expert », témoin...). Le présentateur fait alors figure de relais empathique du spectateur vers une zone de l'écran, un discours, un lieu ou une situation de direct, pointant pour le spectateur ce qui mérite son attention. En effet, en distribuant temporairement la parole, le journaliste accorde également son écoute (dans une posture de concentration professionnelle), et avec elle celle du spectateur. Or, on ne voit jamais les invités écouter le journaliste, comme si, figure d'autorité, il allait de soi que sa parole se devait d'être écoutée. La distribution de la parole à la télévision fonctionne

ainsi par ce que le journaliste juge digne d'écouter. Contre cela, il était primordial dans le film de Sivan que l'écoute et la parole circulent, que les rôles d'orateur et d'auditeur ne cessent de s'échanger. Le visage qui écoute n'est donc pas celui d'un journaliste, mais d'un alter ego de l'intervenant. On évoquait au départ le visage du témoin ; rarement on aura autant prêté attention au visage de celui qui écoute – et généralement acquiesce^[4]. Il est évident à ce propos que les plans d'écoute ont été choisis avec soin. Sivan n'ignore pas l'effet produit par cette présence double à l'écran : peut-être est-ce aussi la raison de son absence. Sans arbitre à l'image pour mener le débat, les intervenants semblent livrés à eux-mêmes et la conversation leur appartenir en propre. On sait bien évidemment que ce n'est pas le cas (la co-présence à l'écran n'est qu'un artifice de mise en scène), il n'en reste pas moins que créer un tel effet conversationnel laisse penser qu'un dialogue d'égal à égal est possible (sans doute aussi est-ce pour cela d'ailleurs que Sivan n'a gardé que des voix qui s'accordent).

Le double cadre opère ainsi tout autant une séparation qu'une réunion entre les deux peuples : un partage de l'écran, figurant le partage du territoire prôné par ces hommes et ces femmes. Et de même que l'écran, de même que la parole, ce partage devra se faire de manière égalitaire, terme qui fait sans cesse retour. Or, pour qu'un cadre soit partagé, un dialogue échangé, il faut

une mise en scène qui organise le visible : au cinéma comme ailleurs, l'égalité n'est pas donnée, elle est à construire. Et occuper ensemble et également l'écran, c'est être vu, Arabes et Juifs, comme être pensant et parlant, donc également digne d'être écouté. Sivan trouve ainsi une réponse formelle au problème du film : il réunit en séparant, rassemble sans abolir les différences. Ce faisant, il propose une base première (qui, bien qu'élémentaire, ne coule pas de source après des décennies de haine et de discriminations de part et d'autre) à partir de laquelle pourra se renouer un dialogue.

Contre le consensus.

L'écueil à éviter en mettant en scène ce « dialogue » était celui de la démagogie, par exemple en ne donnant place qu'à des banalités (« tous les hommes sont frères », « chacun doit être maître chez lui », etc.). C'eût été alors combattre un consensus par un autre. Ce n'est pas le cas ici. Le fait de passer d'une personne à l'autre permet à chaque argument de nuancer le propos : untel précise par exemple qu'il ne pourra jamais aimer tout le monde, et que ce n'est pas d'amour entre les peuples dont il est question ; un autre rappelle, et c'est un point important du livre, que si l'État doit être « commun », cela ne veut pas dire qu'il a pour vocation à régler tous les problèmes sociaux, ni à mettre fin à la

lutte des classes. Aucun n'est dupe des difficultés à affronter, la première étant le consensus tant étatique que public, selon lequel la seule solution réaliste serait une partition de la Palestine en un État Juif et un autre Arabe.

Le travail de Sivan a souvent consisté à décrypter les images. Récemment, dans Jaffa, la mécanique de l'orange (2009), le cinéaste démontait les campagnes publicitaires pour les oranges d'Israël en montrant comment elles avaient pour but de promouvoir, au-delà du fruit, la légitimité de l'État Juif. Mais ces images ne sont pas à prendre uniquement au sens visuel du terme. Jacques Rancière a bien rappelé, en commentant la polémique opposant Claude Lanzmann à Georges Didi-Huberman^[5], que les mots produisaient aussi des images, c'est-à-dire des équivalences du réel.^[6]

Produire des images, des fictions, des discours. Faire accepter des représentations du réel qui, à force de répétition, tendent à le remplacer. Il y a dix ans, dans Route 181, Sivan démontrait la plasticité de l'histoire, qu'on pouvait plier en tout sens afin de la faire pencher de son côté. Pour preuve, Sivan et Khleifi visitaient plusieurs musées qui donnaient une version officielle de l'histoire d'Israël, légitimant l'appartenance de la terre aux Juifs. Plusieurs séquences donnaient à voir des Israéliens commentant des photos historiques pour leur faire dire ce qu'ils voulaient. C'était d'autant plus évocateur que ces photographies avaient le plus souvent

été prises par l'armée britannique, donc étaient soi-disant neutres^[7]. De même, le point de départ du livre est justement de démontrer que la proposition de partition n'est qu'un discours, une façade permettant au gouvernement d'Israël d'appliquer des mesures d'exception sur les territoires occupés, tout en sauvant son image de démocratie auprès de la communauté internationale, la perspective d'une paix à venir légitimant ses actes de barbarie^[8]. Là encore, des mots viennent bouleverser la perception du monde et de l'histoire, au détriment du peuple de Palestine. Godard ne disait pas autre chose quand il attribuait la fiction aux Israéliens tandis que les Palestiniens n'auraient droit qu'au documentaire. Il rappelait ainsi que les dominants peuvent agencer comme bon leur semble les événements historiques, alors que les dominés n'auraient qu'à souffrir des contingences de l'actualité.

Partager les points de vue.

Contre cet état de fait, le dispositif d'Eyal Sivan permet d'écrire une fiction commune, une histoire à deux voix, validée et partagée par les deux camps. Écrire une histoire partagée, c'est d'abord se mettre d'accord sur certains termes clefs, définir ensemble un langage commun. Rappeler finalement que les mots ont un sens, et que selon celui-ci, la perception du réel change. L'un des intervenants réclame qu'on arrête de

parler de « conflit » en Palestine, afin qu'Israël soit obligé de considérer chaque habitant comme un « citoyen » (là encore, le terme aura rarement été aussi fort), et que tous soient sur un pied d'égalité. « Réfugiés », « conflit », « respect »... autant de notions à appréhender de part et d'autre. Car les définitions sont d'autant plus importantes que les langues varient, et qu'un mot peut changer suivant la période de l'histoire.

De plus, certains événements changent de sens selon le point de vue qu'on adopte. « Al-Nakba », la « catastrophe », est le nom que les Arabes ont donné à l'exode de 1948, quand près de 800 000 Palestiniens ont été forcés de quitter leur territoire. Pour les Juifs au contraire, il s'agit d'un épisode heureux : leur arrivée en terre promise, leur indépendance. Un protagoniste – colon israélien – raconte comment il a réalisé que Juifs et Arabes perçoivent en quelque sorte les choses selon deux images inversées. L'axe médian s'apparenterait alors à un miroir, dans lequel les deux peuples se refléteraient, dans ce qu'ils ont de semblable et d'opposé. Ce miroir renverrait chacun, au-delà de ses origines et de ses croyances, à sa seule condition d'être humain : de même que les discours des intervenants se rejoignent, dans ce miroir les corps se ressemblent^[9].

Mais si le film en reste à ce dispositif (et non à une véritable conversation), c'est qu'il s'agit peut-être encore de la seule solution actuellement pour construire un tel dialogue. L'ancien vice-maire de

Jérusalem préconise une ingérence extérieure pour imposer par la force un régime égalitaire dans un état bi-national naissant. Le film ne fait rien d'autre que forcer le dialogue, en imaginant ce que « potentiellement » il aurait pu donner. Par là, il s'oppose à nouveau au recueil classique de témoignage qui, s'il coupe aussi dans la parole du témoin, doit, ne serait-ce que par souci éthique, en conserver la trame. Wang Bing pouvait ainsi déclarer que son documentaire était le film de Fengming. Sivan au contraire, par le montage, fait violence à la parole de ses témoins, afin de créer une conversation possible, mais aussi – surtout – afin d'exposer tous les possibles que susciterait pareille conversation.

La solution de l'État commun n'est pas praticable pour le moment. Trop d'injustices, trop de haine se sont accumulées des décennies durant et de nombreux crimes et abus de pouvoir continuent à être commis quotidiennement. Le film ne nie pas cela. Ni les intellectuels interrogés, ni les auteurs du livre ne cherchent à diminuer l'horreur de la colonisation israélienne. Néanmoins, ils proposent une solution, sans doute la plus humaine qui soit, car la plus apte à aboutir à une paix juste. Le but commun au film et au livre n'a rien d'une histoire pédagogique. Il s'agit bien plutôt de changer les mentalités, afin que la création d'un état commun soit perçue et adoptée, à l'avenir, pour ce qu'elle est : la seule sortie possible de cette crise. Ce faisant, le film prend le genre documentaire à

contrepiéd, puisqu'au lieu de s'en tenir au réel, limite à laquelle on a tendance à le cantonner paresseusement, il tente de créer et de faire partager une vision collective, c'est-à-dire une image, afin de rendre possible, donc d'abord pensable par tous, une autre manière de vivre-ensemble.

Un État commun, conversation potentielle [1], un film d'Eyal Sivan
Durée : 123 mn

[1] Duch, le maître des forges de l'enfer, Panh, et Fengming, chronique d'une femme chinoise de Bing.

[2] Nous préférons cette distinction à celle d'Israéliens et de Palestiniens, car comme le précise le film (et c'est d'ailleurs l'une des raisons rendant la séparation irréalisable), 20% de la population palestinienne vit en Israël et de nombreuses colonies juives sont implantées en Palestine, si bien qu'une séparation exigerait le transfert de plusieurs millions d'individus.

[3] Voir sur ce point l'analyse de Romain LeFebvre sur l'émission Des paroles et des actes du 23 février 2012, « Télévision et exercice démocratique ».

[4] Les micro-mouvements de l'interlocuteur (allumer une cigarette, esquisser une intervention, prendre une pose attentive) deviennent des événements en eux-mêmes, susceptibles de nous faire décrocher du développement, par ailleurs très dense. Un spectateur non-averti peut par exemple comprendre le dispositif particulier du film en remarquant que certains gestes des auditeurs se répètent.

[5] Pour mémoire, cette controverse avait pour objet quatre photographies prises par un détenu à Auschwitz, ainsi qu'un texte de Didi-Huberman s'y rapportant, « Quatre bouts de pellicule arrachés à l'Enfer », publié dans le catalogue de l'exposition Mémoire des

Camps, à l'Hôtel Sully en 2001. La question, qui a donné lieu à deux articles extrêmement virulents (de Wacjman et Pagnoux dans Les Temps Modernes), était de savoir quelle valeur mémorielle accorder à ces photographies, et plus globalement à l'image dans le souvenir de la Shoah.

[6] « L'image n'est pas le double d'une chose. Elle est un jeu complexe entre le visible et l'invisible, entre le visible et la parole, le dit et le non-dit. Elle n'est pas la simple reproduction de ce qui s'est tenu face au photographe ou face au cinéaste. Elle est toujours une altération qui prend place dans une chaîne d'images qui l'altère à son tour. Et la voix n'est pas la manifestation de l'invisible, opposée à la forme visible de l'image. Elle est elle-même prise dans le processus de construction de l'image. Elle est la voix d'un corps qui transforme un événement en sensible en un autre, en s'efforçant de nous faire « voir » ce qu'il a vu, de nous faire voir ce qu'il nous dit. »

Jacques Rancière, « L'image intolérable », Le spectateur émancipé, La Fabrique, 2010, p103.

[7] Une autre scène du même film montrait un adolescent randonneur cherchant la forêt de Lavie. Sivan lui demande alors s'il sait qu'un village arabe du nom de Loubieh existait avant cette forêt, et lui a probablement donné son nom, ce à quoi le jeune homme rétorque qu'il est prouvé par des « documents officiels » qu'une famille Lavie a vécu ici il y a des milliers d'années. Être là le premier, avoir l'histoire de son côté : interpréter le passé pour s'approprier le présent. Un tel geste est d'autant plus primordial pour ce fils de parents américains qui a besoin de s'inventer une légitimité sur cette terre.

[8] Un tel discours est de surcroît intégré par la population : dans Route 181, un soldat interpelle le cameraman à un barrage et lui explique qu'il ne contrôle les mouvements de population et ne se sert de son fusil que pour sauver son peuple menacé par les Arabes. Par ailleurs, ce discours sur la partition profite également à la communauté internationale et aux États arabes qui peuvent continuer à maintenir une entente avec Israël sans perdre la face, ainsi qu'à l'Autorité Palestinienne, qui perçoit des fonds des pays donateurs.



PALSIERSTAIËNLE

Fiche technique

Durée 124 minutes – VO Arabe-Hébreu – ST Français

Production Momento! & La fabrique éditions – 2012

Réalisation Eyal Sivan – Montage Audrey Marion

Image et son Erez Miller – montage son et mixage Nathalie Vidal

Graphisme Patrick Hepner – Musique Daoud Chami

Avec :

Ariella Azoulay, Omar Barghouti, Meron Benvenisti, Rozeen Bisharat, Eliaz Cohen, Leila Fersakh, Haim hanegbi, Sandi Hilal, Ala Hlehel, Hassan Jabareen, Yael Lerer, Gideon Levy, Roucham Marton, Hisham Naffa'a, Salman Natour, Ilan Pappé, Nurit Peled-Elhanan, Amnon Raz-Krakotzkin, Nadim Ruhana, Yehuda Shenhav, Ayelet Tzviel Haddad, Michel Warschewski, Khaled Ziadeh, Haneen Zouabi.

Distribution Zeugma Films

ÉTAT COMMUN